

Avril 2014

S'immerger dans l'innovation sociale

n°3

focales



Housing First

Le logement comme priorité.
Pas comme récompense



Au sommaire

- 3 Charleroi mise sur son réseau social pour gravir les marches de la réinsertion
- 6 « Dans la rue, le corps trinque »
- 8 Le bon logement pour la bonne personne au bon moment

Faut-il être sorti de la rue pour accéder au logement ou est-ce le logement qui rend autonome ? Housing First opte pour le second scénario et bouscule le travail social à l'égard des sans-abri. Il rompt avec la logique du mérite qui met l'accès au logement au bout du processus de réinsertion sociale. Cinq villes ont été sélectionnées pour participer à cette expérience, dont Charleroi. Dans cette ville particulièrement touchée par la pauvreté, le but est de remettre 24 sans-abri dans le logement en leur proposant un accompagnement multidisciplinaire. La particularité de Charleroi est d'avoir devancé le projet fédéral. En 2011, avec le soutien de la ministre wallonne de l'Action sociale Éliane Tillieux, le relais social de Charleroi a mis en place un projet pilote de « relogement prioritaire » qui s'inspirait déjà de la philosophie « Housing First ». Pendant les périodes hivernales 2011-2012 et 2012-2013, il a permis de sortir 25 sans-abri du cycle de l'urgence. Ce projet a reçu le prix fédéral de lutte contre la pauvreté en 2012.

Par Martine Vandemeulebroucke – Reportage photo de Loïc Delvaux



Charleroi mise sur son réseau social pour gravir les marches de la réinsertion

Sur le grand tableau blanc, dix-huit prénoms. Dix-huit sans-abri sélectionnés pour entrer dans le projet Housing First de Charleroi. Nous sommes mardi matin et c'est le jour de la réunion de l'équipe de terrain. Elles sont quatre accompagnatrices sociales, Marousia, Karine, Catherine, Marine, chacune mandatée par quatre associations partenaires du projet HF: le CPAS de Charleroi, le relais santé, le service des soins psychiatriques à domicile et le centre de jour « Comme chez nous. »

La particularité du projet carolo, c'est l'appui sur un réseau social étoffé qui comprend des opérateurs de terrain actifs dans l'aide au public précarisé mais aussi des partenaires clés dans le secteur du logement comme l'agence immobilière sociale du CPAS ou encore la société de logement public La Sambrienne. Tous ont mis en commun leurs ressources notamment en matière de travailleurs sociaux et l'ensemble est coordonné par le relais social de Charleroi. Un partenariat complexe qui permet de réunir les forces de chacun mais qui ne simplifie pas toujours la prise de décision. Karine, Catherine et les autres en sont bien conscientes. Elles travaillent à quatre, toujours, l'essentiel étant de ne jamais laisser seule une des personnes prises en charge dans le projet.

« Nous intervenons quand les sans-abri ont été sélectionnés par les différents partenaires réunis autour du relais social, explique Marine. Cette sélection se fait sur base de plusieurs

Faire du relogement des sans-abri la priorité du travail social, à Charleroi, on en est convaincu depuis longtemps. Mais décréter la fin du modèle en escalier qui part de l'abri de nuit pour aboutir au « vrai logement » ne résout pas tout. Pour les équipes de terrain, le vrai défi c'est la réinsertion sociale et elle se gravit étape par étape. Le logement en est une.

critères: être sans abri, avoir des problèmes de santé mentale et/ou d'assuétudes mais être aussi dans la capacité d'obtenir un revenu pour assurer le paiement d'un loyer. Il faut surtout que la personne ait envie d'entrer dans le programme Housing First ».

Première étape ? « Nous rencontrons la personne pour faire le point sur ses attentes en matière de logement. Veut-elle un studio au centre de la ville ou dans les communes avoisinantes ? Il y a toujours un certain délai entre le moment où on accepte la personne et celui où on trouve un logement et il peut être long. » Ce premier seuil franchi, vient le suivant : « Faire les démarches administratives pour recevoir les primes d'installation du CPAS, s'assurer du versement de la caution locative, choisir



Un projet ambitieux, des moyens limités

Le projet Housing First Belgium a été lancé le premier août 2013 par la secrétaire d'État Maggie De Block pour une durée de deux ans. Ce projet se démarque par rapport au système d'accueil traditionnel des sans-abri, appelé aussi modèle « en escalier » parce qu'il oblige le sans-abri à négocier son passage par une série de logements intermédiaires, de la rue à l'abri de nuit, puis de l'abri de nuit à un foyer collectif en attendant une forme d'habitat accompagné. Le logement définitif est au sommet de l'escalier mais beaucoup de sans-abri restent coincés sur les marches intermédiaires. Ce qui crée un sentiment d'échec tant chez les sans-abri que chez les travailleurs sociaux. Housing First reverse cette logique en privilégiant le logement d'abord avant de s'attaquer à d'autres problématiques comme l'alcoolisme ou autres dépendances. Ce modèle a fait ses preuves aux États-Unis avant de débarquer en France et en Grande-Bretagne.

Projet pilote de lutte contre le sans-abrisme, Housing First coexistera avec les structures d'hébergement traditionnelles. Les six projets de relogement sont implantés à Anvers, Gand, Bruxelles (deux projets), Liège et Charleroi. L'objectif global est de réinsérer 100 sans-abri. Housing First Belgium bénéficie d'un subside fédéral de 860 000 euros par an pour les six implantations. Ce qui permet l'engagement de deux temps plein et demi par équipe. Du côté wallon, la fonction de capteur de logement, destinée à dénicher des logements pour les sans-abri sur le marché locatif, est financée par le ministre Jean-Marc Nollet pour une durée d'un an. Trop peu ? Tous les promoteurs du projet pour le site de Charleroi que nous avons rencontrés en sont convaincus. Le délai accordé à ce projet pilote pour faire ses preuves apparaît aussi comme trop limité. L'objectif à terme est bien sûr de pouvoir passer le relais aux gouvernements régionaux. Et donc d'obtenir des résultats susceptibles de convaincre la prochaine majorité qui se dégagera des élections.

un fournisseur d'énergie. Souvent les gens n'ont rien. Pas de meubles, pas de vaisselle. Au début, c'est un peu le camping. »

Survient alors l'étape la plus difficile dans le programme Housing First. Celle de l'installation dans le logement. « C'est paradoxalement un moment pénible pour le sans-abri, explique Catherine. Il a un logement mais il a perdu ses repères et cela peut créer beaucoup d'angoisse, surtout chez les personnes qui ont des problèmes de santé mentale. Dans la rue, il y a une certaine routine. On a d'autres compagnons de galère autour de soi. Lors de l'installation, la personne n'a pas encore pu s'approprier son 'chez-soi', elle est seule. Nous devons vraiment être très présent à ce moment-là, la rassurer, l'aider à se projeter dans le futur car le logement n'est qu'un moyen. Vient ensuite tout le projet de stabilisation, d'insertion, la création d'un réseau social. C'est alors que les choses peuvent changer. »

Le Housing First n'est pas une baguette magique

Parfois, cela ne marche pas. Ou beaucoup plus difficilement qu'espéré. Catherine cite le cas de cette femme qui refusait chaque fois le logement proposé, sous différents prétextes. « L'angoisse était trop forte. Entre quatre murs, elle se sentait coincée. » Et si Housing First s'éloigne de la procédure dite « en escalier » pour qualifier l'approche classique d'insertion du sans-abri, il reste tout de même des marches à gravir. « Il faut gravir ces marches les unes après les autres, à partir du logement. Housing-First, c'est un accompagnement négocié avec la personne et à son rythme. » Ce qui fait plaisir, poursuit Catherine, « c'est lorsque l'on voit un vrai changement de la personne s'amorcer. Quand elle devient autonome ».

Mais ce parcours est long. Et la période de 24 mois prévue pour soutenir et subsidier



le projet bien trop courte même s'il existe déjà une note du gouvernement wallon pour mettre 18 logements à la disposition des projets Housing First de Charleroi et de Liège. « Dans les autres modèles d'aide aux sans-abri, on travaille dans l'urgence, note David Pieroux, coordinateur du projet carolo. Ici, nous visons le moyen terme et le long terme. Il faut du temps et des moyens. » Lorsque le projet Housing First a été lancé, en août 2013, par Maggie De Block, les représentants des différentes villes concernées ont rencontré notamment les promoteurs du HF en France. « Le financement mobilisé pour une ville comme Lille n'est en rien comparable au nôtre, regrette Joël, pour le CPAS de Charleroi. Il permet à la fois de disposer d'un réel parc immobilier pour loger les sans-abri et d'un encadrement important et de qualité. Avec d'autres moyens, on pourrait faire beaucoup mieux. »

Le Housing First n'est pas une baguette magique, nuance Irène Kremers, coordinatrice du relais santé. « Est-ce que le logement seul suffit pour resocialiser les gens ? Le problème des sans-abri n'est pas seulement le fait de se trouver dans la rue. Il y a tant de choses qui expliquent la désinsertion. Ce n'est pas en deux ans qu'on va tout régler et faire en

« C'est confortable de se dire qu'il y a des gens derrière nous. On peut se confier. À l'époque je n'avais personne à qui me confier, je gardais tout en moi. Avec Marie, mon éducatrice, cela fait six ans qu'on se connaît. » **(Yassine)**

sorte que les gens gèrent leur vie dans le bonheur absolu. » « Housing First est un dispositif qui doit coexister avec les autres, estime David Pieroux. Il complète l'offre existante. » Il convient mieux à ceux qui ne supportent pas les règles contraignantes des maisons d'accueil.

À Charleroi, on préfère donc garder la tête sur les épaules sans croire au produit miracle qui éradiquerait le sans-abrisme. En même temps qu'il s'implante dans les trois régions, Housing First fait aussi l'objet d'une évaluation pour le comparer avec les autres dispositifs existants et le statu quo. David Pieroux conclut : « Ici à Charleroi, nous avons affaire à des personnes qui se trouvent parfois dans une telle détresse que tout meilleur accompagnement social, comme le permet Housing First, est de toute façon payant. » ■



« Dans la rue, le corps trinque »

C'est une vieille maison dans une rue calme du centre de Charleroi. Dans la petite salle d'attente, un homme semble plongé dans une rêverie profonde. L'autre est au contraire très agité. Il veut son traitement tout de suite. La responsable à l'accueil le rassure. On va s'occuper de lui. Il se calme. Un escalier étroit mène vers le bureau d'Irène Kremers, médecin et coordinatrice du relais santé.

Le relais santé est un des partenaires privilégiés du projet Housing First. Son objectif premier est de permettre l'accès aux soins à des personnes en grande précarité sociale et ne disposant pas de médecin traitant. Dans les faits, la plupart des patients du relais sont des sans-abri et/ou des sans-papiers. La population qui fréquente le centre est en augmentation constante. « Parmi nos patients, on trouve 80% d'hommes et 20% de femmes, explique Irène Kremers. Depuis peu, nous voyons un nombre croissant de personnes âgées sans-abri. Il n'est déjà pas normal d'être dans la rue à 30 ans mais être expulsé de son logement à 60 ou 65 ans, c'est tout simplement inhumain. » Dans la rue, poursuit la coordinatrice du relais santé, on vieillit prématurément. « Le corps trinque. L'espérance de vie n'est jamais longue. Les femmes sont particulièrement en danger. Elles sont souvent victimes de violences sexuelles et se mettent en couple pour être protégées. »

De quelles pathologies particulières souffrent les sans-abri ? Globalement les mêmes que celles des personnes ayant un logement mais vivant dans la précarité. En tête : les problèmes respiratoires dus à la consommation élevée de tabac et l'abus d'alcool. La dépendance alcoolique est un énorme problème, souligne Irène Kremers. La procédure pour entrer à l'hôpital pour une cure est d'un tel niveau d'exigence que peu de patients sans-abri y arrivent. « Il est par ailleurs très difficile d'arrêter de boire quand on est dans la rue. »

Un tiers des sans-abri souffre de problèmes psychologiques et beaucoup sont en très mauvaise santé physique. En privilégiant l'accès au logement avant ou simultanément à celui de l'accès aux soins, Housing First bouscule les pratiques des structures médicales actives auprès des publics précarisés. Certains praticiens ne cachent pas leurs interrogations face à ce changement des priorités.

Le relais santé doit aussi prendre en charge des soins liés aux blessures dues à des violences dans la rue. Et soigner les pieds. « Les sans-abri marchent beaucoup. Ils dorment avec leurs chaussures et leurs chaussettes. Certains ne prétendent pas les enlever. »

Les soins d'hygiène forment une part importante du travail de l'infirmière. « Nous apprenons à nos patients à prendre soin d'eux-mêmes. Certains ne savent pas comment se laver, prendre une douche. C'est comme si leur mère ne leur avait jamais appris à faire ces gestes essentiels. Même topo bien sûr pour les dents jamais lavées, jamais soignées. « Leur dentition, c'est une catastrophe », constate la coordinatrice du relais santé.

Le relais santé de Charleroi travaille en collaboration avec le SASS, le service d'accueil socio-sanitaire de l'urgence sociale du CPAS de Charleroi. Dans cet abri de nuit, une infirmière du relais santé est présente tôt le matin pour veiller au suivi des traitements médicaux et s'assurer de l'hygiène quotidienne.



« C'est quand même un jeu difficile de changer du jour au lendemain à quarante-sept ans, de passer de la rue à chez soi »

(Yassine)

Les contacts entre les travailleurs sociaux des deux associations permettent un réel suivi des sans-abri. « À Charleroi, la rue avec ses sans-abri, c'est comme un petit village. On les connaît tous. Si on cesse de voir l'un d'eux, on s'en inquiète et, entre travailleurs sociaux, on se renseigne mutuellement. »

Les problèmes de santé des sans-abri ne se résument évidemment pas à des pathologies physiques. Le relais rencontre énormément de personnes souffrant de troubles de santé mentale. « Les femmes surtout sont psychologiquement très perturbées, estime Irène Kremers. Elles sont plus jeunes et beaucoup plus en souffrance que les hommes. » Le contact avec ces personnes « demande du tact, de l'écoute et de la patience ». Mais il y a trop peu de structures d'aide psychologique à bas seuil, constate le relais santé.

Logement et santé mentale, indissociables ?

Dans le système Housing First, la prise en charge des problèmes psychiatriques des sans-abri est une des bases du projet. À Charleroi, c'est le SPAD (soins psychiatriques à domicile) qui assure cette mission, essentielle quand on sait qu'un tiers des sans-abri souffre de problèmes de santé mentale. « Housing First bouscule nos habitudes, constate Patrick Vandergraesen, coordinateur du SPAD. Nous mettons toujours le soin avant

le logement et la réhabilitation sociale. Ici, c'est l'inverse. C'est un fameux pari et qui n'est pas gagné d'avance. Dans la sélection qui est faite des candidats au logement, on constate que deux tiers d'entre eux ont besoin de soins en santé mentale. »

Patrick Vandergraesen a des doutes et ne les cache pas : « Je m'interroge toujours sur le réel impact du logement. Je constate que certaines personnes se font réhospitaliser après avoir eu un logement car pendant l'hospitalisation, on s'occupe d'elles. Certains perdent leurs repères quand ils se retrouvent dans un logement. Il faut éviter la logique qui consisterait à vouloir caser les gens et se rappeler que tout le monde ne peut pas rentrer dans ce processus. »

Autre problème : la détection des pathologies psychiatriques. « Le SPAD est bien présent dans le projet Housing First, poursuit son coordinateur. Mais il appartient aux travailleurs de première ligne de détecter les troubles psychiatriques, souvent à partir de certains symptômes. Or, il y a un problème de formation des professionnels de la rue. Elle est insuffisante pour le moment. L'avantage de Housing First, c'est d'amener les professionnels à réfléchir ensemble et à confronter leurs expériences. Mais dommage que le délai soit si court et surtout que les moyens accordés ne permettent pas d'engager du personnel chevronné pour ce projet. » ■

Le bon logement pour la bonne personne au bon moment

Dans la cave qui a servi autrefois de « club jeunes » pour la paroisse de Jumet, sept compteurs d'eau et d'électricité sont alignés. Trois d'entre eux sont des compteurs à carte, un signe parmi d'autres de la précarité des locataires. Au premier étage, deux appartements vides attendent les futurs locataires pris en charge par Housing First. La peinture des murs s'écaille et la cage d'escalier n'est pas des plus propres mais tout sera réhabilité à temps, assure Bernard, trésorier de l'asbl paroissiale, propriétaire du bâtiment. Au second étage, c'est un tout autre spectacle qui nous attend. Le locataire précédent a disparu en laissant deux mois de loyer impayés. On trouve des débris dans toutes les pièces. Des aliments pourrissent dans le frigo. La salle de bain est crasseuse. La chaudière a été démontée et ses pièces gisent sur le sol. « Le locataire avait un compteur à carte mais le gaz a été régulièrement coupé, faute de paiement. Lorsque le gaz est rétabli et qu'on relance la chaudière, il faut la purger. Ces frais sont à charge du propriétaire. Ici, à force d'observer le technicien, le locataire a tenté de remettre lui-même la chaudière en route. Avec le résultat que l'on voit. »

Ce grand appartement, avec les deux autres dédiés à Housing First, sont gérés par l'agence immobilière sociale (AIS) de Charleroi. Ce sont des appartements où les locataires doivent gérer des espaces communs comme la cave ou la cage d'escalier. Bernard reconnaît qu'il est intéressant pour un propriétaire de ne pas devoir s'occuper d'éventuels conflits entre locataires, de « toute la paperasse » qu'engendrent ces locations multiples. Le locataire paiera un loyer de 350 euros dont un peu plus de 300 euros iront dans la poche du propriétaire, le reste étant alloué à l'AIS. Mais cela ne dérange pas Bernard. Le loyer est payé à temps quoi qu'il arrive... « Les locataires ne restent jamais longtemps dans ce type de logement. Ils partent dès que leur situation financière s'améliore. Avec cette formule, même si les

Évelyne Lotte a pour mission de « capter » des logements adaptés aux sans-abri. Une vraie quête du Graal dans un marché locatif de plus en plus fermé aux personnes précarisées. Et si cet effort d'ouverture n'est pas toujours évident pour les propriétaires privés, il ne l'est pas davantage pour ceux qui doivent réapprendre à vivre dans un logement. Les sans-abri ne sont pas des bibelots que l'on dépose dans un studio.

gens partent, la location des appartements reste assurée. C'est bien, c'est fiable. »

« Des projets comme Housing First ou l'AIS rassurent les propriétaires, explique Évelyne Lotte, captrice de logements pour le relais social de Charleroi. Housing First assure un accompagnement social des locataires. Cela permet de lever les préjugés et les peurs à l'encontre des sans-abri. »

À côté des logements proposés par l'AIS et la société de logement public la Sambrienne, Housing First s'appuie aussi sur le logement privé. Évelyne Lotte a été engagée en septembre 2013 pour reloger au moins huit sans-abri dans ce type de logement. Vingt-six logements privés ont été trouvés mais tous ne correspondent pas aux attentes du projet Housing First. Ils sont alors proposés aux personnes prises en charge dans le cadre du plan hivernal, qui sont passées par le logement de transition. « Un public plus facile à caser »,



«Ce que je faisais avant, c'était me gâcher la vie. Je suis content de moi maintenant, mais je suis un mort-vivant. Je ne suis pas un intellectuel, ni un philosophe, mais avec de la patience on arrive toujours à ses fins...» **(Yassine)**

constate Évelyne Lotte. Pour Housing First, la moitié de l'objectif souhaité est déjà atteint. «Au début, cela n'a vraiment pas été simple, reconnaît-elle. Beaucoup de propriétaires refusent de louer leur bien à des sans-abri. Mais progressivement le bouche à oreille a fonctionné et de manière positive. Si cela se passe bien avec un locataire, c'est gagné parce qu'à Charleroi, non seulement les propriétaires possèdent plusieurs logements, mais ils sont aussi fort en contact les uns avec les autres. Ils peuvent donc faire une publicité positive pour notre projet.»

Évelyne Lotte se définit comme «l'accompagnatrice» du propriétaire. «Je suis sa personne de contact. S'il y a un problème avec un locataire, un problème de comportement par exemple, je contacte l'équipe des accompagnateurs sociaux qui interviendra. Si le problème persiste, nous mettons tout le monde autour de la table pour trouver une solution.»

Un marché locatif déséquilibré

En revenant de Jumet, Évelyne Lotte nous montre une superbe maison à Marchienne. Au dernier étage vit un couple logé dans le cadre de Housing First. Le seul couple parmi

les 18 sans-abri sélectionnés par les équipes. «L'offre ne correspond pas à la demande. Surtout du point de vue quantitatif. Je cherche des logements pour des personnes isolées et en état de précarité. Des petits studios avec un petit loyer. Or il y a beaucoup de demandes dans ce domaine, en raison notamment de l'éclatement des familles et de la pauvreté croissante à Charleroi.»

Le marché locatif privé pour les plus bas revenus offre souvent des logements à la limite de l'insalubrité. La cellule urbanisme-logement de la ville, qui contrôle les biens mis en location, a procédé à la fermeture de 43 logements l'année dernière et 89 autres sont menacés de l'être. Évelyne Lotte constate également que les conditions de location se sont durcies. «Aujourd'hui, beaucoup de propriétaires refusent non seulement les allocataires du CPAS mais aussi les chômeurs, ceux qui dépendent des allocations de la mutuelle et même ceux qui sont sous tutelle administrative. Ils ne louent leur bien qu'à ceux qui travaillent et peuvent produire des fiches de revenus. Ils préfèrent laisser leur appartement vide plutôt que de le louer à des personnes dont ils craignent l'insolvabilité. Les propriétaires savent qu'avec la nouvelle législation,

Quand le logement passe par la case prison

Maurice - c'est bien sûr un prénom d'emprunt - a longtemps fait partie de ces sans-abri qui refusent toute aide. Qui remballent les travailleurs sociaux lorsque ceux-ci proposent une place dans un abri de nuit. Qui préfèrent rester dans la rue quelles que soient les conditions climatiques. Pendant des années, Maurice a dormi sur le banc d'un arrêt des TEC de Charleroi. C'était son « domicile » et les travailleurs du SASS, le service d'accueil socio-sanitaire du CPAS de Charleroi, l'avaient compris. Ils venaient bavarder un peu avec lui, rappeler leur disponibilité mais sans insister, cela n'aurait servi à rien.

Puis un jour, l'arrêt de bus a été supprimé par les TEC. Maurice s'est senti complètement perdu et pour la première fois, il a accepté l'aide de l'assistant social du SASS. Il l'a suivi pour être hébergé à l'Hôtel social, une maison d'accueil située à Lodelinsart.

Ce n'était qu'une première étape dans la réinsertion. Maurice a ensuite été sélectionné pour entrer dans le projet Housing First. Mais lorsque nous avons rencontré l'équipe de terrain, début février, le mot « prison » figurait à côté de son prénom, sur le tableau des personnes prises en charge. Quand Maurice a obtenu son logement, la police est venue le cueillir. Il avait été autrefois condamné par défaut pour une série d'impayés et le fait de n'avoir jamais réagi a fait monter la note. Maurice ne s'attendait pas du tout à ce que la police débarque pour des faits survenus dans une autre vie. Mais il n'a pas jeté l'éponge. Son logement, il y tient et il le gardera. S'il n'avait pas été accompagné par l'équipe de Housing First, il l'aurait perdu.

Le cas de Maurice n'est pas exceptionnel. Quand un sans-abri retrouve un logement et donc une adresse, les huissiers aussi. Et « cela peut poser de très gros problèmes, constate Catherine, accompagnatrice sociale. Devoir payer d'anciennes dettes en même temps qu'un loyer n'a rien d'évident. Mais il faut pouvoir affronter cela et ne plus se mettre la tête dans le sable ». Maurice l'a compris. Dormir dans un arrêt, c'est fini. Il faut avancer.

un chômeur peut voir ses allocations tomber à 700 euros et devenir plus basses encore que celles d'un allocataire du CPAS. En fait, pratiquement tous ceux qui vivent avec des revenus de remplacement sont exclus d'office. » D'où la nécessité, poursuit Évelyne Lotte d'établir un réseau de propriétaires confiants.

Mais dénicher le « bon » propriétaire ne suffit pas. Il faut aussi trouver le « bon » locataire. Certains propriétaires ne veulent avoir affaire qu'à une femme. Ou à une personne très calme. C'est une alchimie complexe, reconnaît-elle, et tout cela prend du temps. Moins de deux semaines pour certains, parfois trois mois pour d'autres. Parfois, il arrive qu'un sans-abri trouve lui-même un logement. « C'est vraiment très positif comme démarche. Mon rôle consiste alors à vérifier si le logement correspond aux normes d'habitabilité et demander au propriétaire son accord pour que je l'accompagne dans la démarche. »

Le choix des sans-abri futurs locataires pour le marché privé se fonde sur certains critères : on sélectionne ceux qui paraissent les plus autonomes, les plus motivés. Mais la « motivation » ne suffit pas toujours. « Les gens disent qu'ils se sentent capables de vivre seuls. Mais dès qu'ils le sont, l'angoisse monte. Ils craquent et finissent par quitter les lieux et retourner dans la rue. Un déménagement provoque du stress. Chez tout le monde. Mais en plus encore chez les plus précarisés. »

La caprice de logements vit parfois de grosses déceptions. « Il arrive qu'on trouve un logement qui semble convenir à une personne, mais au bout du compte, elle se rend compte qu'elle ne s'y sent pas à l'aise. » Et de citer le cas d'un sans-abri qui demandait à quitter le centre de la ville pour ne plus être en contact avec ses anciens compagnons de galère. Et puis qui s'est rendu compte qu'il était trop isolé, qu'il avait besoin de voir des gens, d'aller dans des cafés le soir. Ou encore de cette



« Avant j'avais des obligations à suivre, le règlement de l'établissement à respecter ; me coucher à vingt heures et me lever à sept heures. Ici je peux inviter quelqu'un et faire ce qu'il me plaît. Je n'ai aucune obligation. »
(Yassine)

femme à qui on a proposé un appartement au quatrième étage d'un immeuble mais qui n'avait jamais osé avouer qu'elle était tétanisée par le vertige. « Entre la réalité du logement et celle vécue par le locataire, il y a parfois un sérieux décalage. Il faut pouvoir anticiper ces problèmes. La clé du succès, c'est de trouver le bon logement pour la bonne personne au bon moment. »

Mais en gardant toujours à l'esprit qu'il « faut du temps ». Du temps et de la présence. « On travaille avec de l'humain. Les sans-abri ne sont pas des bibelots qu'il faut absolument placer quelque part. » ■



Pour en savoir plus

Relais social de Charleroi

Tél: 071/506 731

Courriel: relais.social.charleroi@skynet.be

Site: www.relaisocialcharleroi.be/

Housing First Belgium

Coralie Buxant, coordinatrice

Tél: 071/506 731 ou 02/508 85 86

Courriel: coordination@housingfirstbelgium.be

site: www.housingfirstbelgium.be/



focales

est une revue publiée en supplément d'Alter Échos.

Une initiative de l'Agence Alter, avec le soutien de la Wallonie.

Coordination: Marinette Mormont.

Ce cahier a été rédigé par Martine Vandemeulebroucke.

Il a été achevé en mars 2014.

Layout, mise en page: Françoise Walthéry et Cécile Crivellaro.

Impression: Nouvelles imprimeries Havaux

Cette publication est en accès libre

sur www.alterechos.be (onglet dossiers)

Agence Alter
■■■■■



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES